

Mise à jour du schéma directeur de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électrique (IRVE)

novembre 2023

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le



ID : 033-243301264-20231214-2023_198-DE

Commune :	Implantations nouvelles bornes	PRIORITAIRE				NON PRIORITAIRE				Remarques
		7kW	24kW	CCM	SDEEG	7kW	24kW	CCM	SDEEG	
AYGUEMORTE LES GRAVES	Aire de covoiturage CCM Route du Thion					1		8 000	2 000	
	Aire de covoiturage Grands Pins									retiré du schéma directeur
	Une borne sur le parking de la mairie		1	5 000	20 000					La borne existante est inutilisable voir obsolète car sa puissance est limitée à 3,6kW et elle est raccordée à un compteur privé. Travaux de réfection du parking avril-mai 2021 (possibilité de passer la gaine sous le parking)
	Une borne sur le parking de la Salle La Sablière									retiré du schéma directeur
BEAUTIRAN	Parking de la Mairie									Pas opportun de prévoir un équipement sur la place de la Mairie (trop proche d'un équipement identique déjà implanté)
	Installation des 2 bornes sur l'extension du parking de la gare	2		16 000	4 000					Installation des 2 bornes sur l'extension du parking de la gare
CABANAC ET VILLAGRAINS	Une seconde borne sur l'esplanade de Villagrains		1	17 500	7 500					Validation de la borne sur le parking de la Mairie Site à proximité du carrefour desservant l'accès aux Landes et à Hostens
CADAUJAC	Une borne sur le parking de la Gare	1		8 000	2 000					
	Une borne sur les parkings d'équipements structurant tels le parking de la salle des fêtes,						1	20 000	5 000	
	Une borne sur les parkings d'équipements structurant tels le parking du stade de rugby et foot.									retiré du schéma directeur
CASTRES SUR GIRONDE	Place Gustave Lamarque		1	5 000	20 000					
	Aire de covoiturage									retiré du schéma directeur
ISLE ST GEORGE	Place de la Mairie		1	20 000	5 000					
LA BREDE										
LEOGNAN	Aire de Covoiturage Place du marché					1		6 000	1 500	
MARTILLAC	Aire de covoiturage des Marguerites	1		8 000	2 000					
	Parking site Montesquieu Allée Jean Rostand (borne supplémentaire)						1	20 000	5 000	
SAINT MEDARD D'EVRANS	Priorité 1 : une borne sur le parking de la gare	1		8 000	2 000					
	Parking de la mairie									
	Priorité 1 : une borne sur le parking de la salle multisports									retiré du schéma directeur
	Priorité 2 : une borne sur le parking de la future salle culturelle (actuelle salle des fêtes)						1	20 000	5 000	
	Priorité 2 : une borne sur le parking de la place de la LOI 1901									retiré du schéma directeur
SAINT MORILLON	Parking de la Mairie									
	Une borne au niveau du parking de la salle des fêtes (491 route de Castres)		1	20 000	5 000					
SAINT SELVE										
SAUCATS	Une borne sur le parking Route du Médoc									proposition d'un nouveau emplacement (projet de rénovation du bourg)
	Une borne sur l'aire de covoiturage actuelle (place adaptée au dos de la micro-crèche)	1		8 000	2 000					
		6	5	115 500	69 500	2	3	74 000	18 500	

Fonctionnement annuel 5 500

2 500